

RAPPORT RSE TAKOMA **2025**

(Reporting extra-financier)



TAKOMA

Les ingénieurs de la connaissance



SOMMAIRE

1. Présentation de TAKOMA	4
1.1. TAKOMA, ingénieurs de la connaissance depuis 25 ans	5
1.2. La croissance externe	6
1.3. Les métiers de TAKOMA	6
1.4. Des solutions digitales innovantes au service de la RSE	8
2. Agir avec éthique et choisir des partenaires responsables	10
2.1. Une démarche RSE formalisée et intégrée dans la stratégie de l'entreprise	10
2.2. Une gouvernance engagée	11
3. Prendre soin des collaborateurs, promouvoir la diversité et l'inclusion	14
3.1. Le respect de l'individu et de ses droits fondamentaux	14
3.2. Les relations et conditions de travail	18
4. La politique de sécurité des systèmes d'information et la protection des données	21
4.1. Actions de prévention et de sensibilisation pour la sécurité des données	21
4.2. Stockage et sécurité des données	22
4.3. Les bonnes pratiques de l'IA	22
5. Réduire notre impact carbone, maîtriser nos consommations énergétiques	23
5.1. Bilan des émissions de gaz à effet de serre	23
5.2. Maîtriser la consommation d'énergie électrique	23
5.3. Réduire l'empreinte carbone	24
6. Réduire l'impact environnemental du Numérique, cœur du métier de TAKOMA	25
6.1. Numérique responsable et Écoconception	25
6.2. Gestion des déchets des équipements informatiques	26
7. L'éthique dans les relations d'affaires	27
7.1. Prévention de la corruption	27
7.2. L'éthique et la confidentialité	27
8. L'intérêt général	28



Ferréol MAYOLY
Président de TAKOMA

Le mot du président

“

Le capital financier fait croître, le capital humain fait agir, et le capital connaissance donne du sens et construit l'avenir. Moins tangible que les autres, il est pourtant structurant et décisif.

*Chez TAKOMA, nous sommes **les ingénieurs de la connaissance** : nous recueillons, transformons et transmettons le savoir pour en faire un levier clair, durable et créateur de performance.*

*Notre approche combine la rigueur de la méthode et l'importance donnée à l'humain, et s'incarne dans trois valeurs fortes : **l'engagement**, pour tenir nos promesses, **l'humilité**, car le savoir est d'abord celui de nos clients, et **l'audace**, pour innover et transformer la connaissance en avantage stratégique.*

Ferréol MAYOLY, Président de TAKOMA

”

Présentation de TAKOMA

1.1 TAKOMA, ingénieurs de la connaissance **depuis 25 ans**



Créée en 2000, TAKOMA est spécialiste du recueil, de la transformation et de la transmission des connaissances.

Positionnée comme “les ingénieurs de la connaissance”, l’entreprise transforme le savoir en performance et accompagne les organisations dans leurs enjeux de Knowledge Management et de transformation des compétences.

Avec un CA de 26 M€ en 2025 et 240 collaborateurs présents en Île-de-France et en région (Nantes, Bordeaux, Aix-en-Provence, Toulouse et Reims), le Groupe combine une approche méthodique d’ingénieur avec une forte dimension humaine.

Depuis 2000, TAKOMA aide les entreprises à structurer et pérenniser leurs connaissances, en s’appuyant sur des méthodes rigoureuses pour éviter la perte de savoir et optimiser leur performance opérationnelle. Un quart de siècle de projets ambitieux, de réussites partagées, et surtout d’aventures humaines vécues avec passion. TAKOMA intervient auprès de grands comptes et d’organisations publiques et privées en France et à l’international.

TAKOMA aide les entreprises à structurer et pérenniser leurs connaissances, en s’appuyant sur des méthodes rigoureuses pour éviter la perte de savoir et optimiser leur performance opérationnelle. Un quart de siècle de projets ambitieux, de réussites partagées, et surtout d’aventures humaines vécues avec passion.

TAKOMA intervient auprès de grands comptes et d’organisations publiques et privées en France et à l’international.

1.1 Les métiers de TAKOMA



Aujourd'hui, TAKOMA se distingue par
une alliance unique de trois forces :

NOS MÉTIERS :

- Conseil en Knowledge Management, Formation, Communication, Documentation, Ingénierie Support.

NOS PRINCIPAUX DOMAINES D'EXPERTISE :

- Industrie, Luxe, Banques-Assurances-Mutuelles, Distribution, Secteur Public.

NOTRE ADN :

- L'Humain au cœur de nos activités : nous plaçons les femmes et les hommes comme la colonne vertébrale de TAKOMA.
- Développer ensemble le potentiel humain : c'est la raison d'être de TAKOMA. Identifier, valoriser et faire grandir est notre moteur.
- La force du collectif : parce que la réussite se construit ensemble, dans l'échange et la co-construction.

Elles donnent une direction commune à nos actions et renforcent la cohérence de notre approche.

"LES INGÉNIEURS DE LA CONNAISSANCE"



Chez TAKOMA, nous avons toujours évolué dans un environnement où les idées, les expertises et les projets se rencontrent, se transforment et s'enrichissent mutuellement. Au fil des années, nous avons construit une identité singulière : celle d'une entreprise où la connaissance circule, se façonne et s'incarne dans des réalisations concrètes. Formation, communication, systèmes ou innovation : notre valeur s'est toujours exprimée à travers la manière dont nous comprenons, organisons et donnons sens à la connaissance.

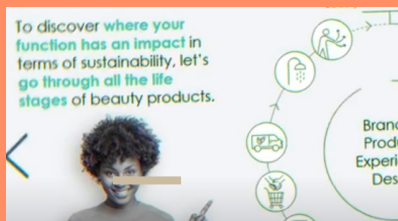


LA CONNAISSANCE, notre matière première, que nous recueillons et transformons en dispositifs utiles. L'INGÉNIERIE, notre manière de travailler cette matière pour la rendre claire et actionnable. n'est pas un contenu figé : c'est UNE MATIÈRE VIVANTE qui évolue au contact des besoins clients, des usages et des technologies.



UN IMPACT POSITIF POUR TOUS

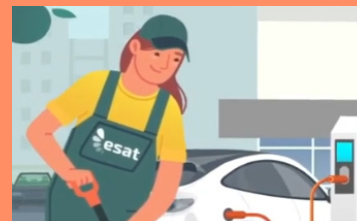
[Le manifeste complet est disponible à la consultation ici ↗.](#)



Digital Learning



Réalité Virtuelle



Motion Design

1.2 La croissance externe

TAKOMA renforce son développement avec l'acquisition d'Excellens Formation

Après Alain Renault Communication (ARC) en décembre 2023, la société **Excellens Formation** a rejoint le groupe TAKOMA début 2025.

Excellens Formation est un acteur de référence de la formation professionnelle du secteur public, qui accompagne depuis plus de 15 ans de grandes organisations publiques dans le développement des compétences de leurs collaborateurs : fonctions publiques d'état, hospitalière, territoriale ainsi que les organismes de Sécurité sociale.

Cette acquisition ouvre de nouveaux marchés au Groupe TAKOMA en lui permettant d'accéder au secteur public, un marché stratégique.

Créée en 2008, Excellens Formation forme les acteurs de la fonction publique grâce à une offre de formation continue (en présentiel et distanciel) dans les domaines du management, de la communication, et des ressources humaines. L'entreprise emploie 23 collaborateurs, répartis en 3 pôles d'expertise entre ses bureaux et centres de formation situés à Plaisir (Yvelines) et Malakoff (Hauts-de-Seine).

(Source : <https://www.excellensformation.com/>)

Début 2026, Model RH a rejoint TAKOMA

Depuis 10 ans, Model RH accompagne les observatoires de branches, les OPCO, les acteurs paritaires, les territoires et les organismes de formation dans l'anticipation des évolutions de filières.

En 2024, l'activité de Model RH a dépassé 1 M€ de chiffre d'affaires.

Grâce à une méthodologie combinant analyse stratégique, data science et IA, Model RH traduit les mutations économiques en politiques RH et formation concrètes, à l'échelle des filières.

Avec ce rapprochement, TAKOMA peut désormais intervenir sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la gestion prévisionnelle des compétences à leur déploiement concret en organisation :

- **Anticipation** des évolutions de métiers et de compétences à l'échelle d'une branche ou d'un territoire, grâce aux modèles prédictifs de Model RH
- **Formalisation** des savoirs et conception des référentiels de compétences associés
- **Transmission** via des dispositifs de formation, de documentation et d'accompagnement du changement
- **Mesure** de l'impact de chaque investissement RH et formation sur la performance opérationnelle

“

Nous avons une conviction : les entreprises qui gagnent sont celles qui décident mieux, pas seulement plus vite. Avec Model RH, nous leur donnons les outils pour anticiper, sécuriser leurs trajectoires de compétences et mesurer chaque impact sur leur performance

Ferréol MAYOLY, Président du Groupe TAKOMA

”

“

Depuis 10 ans, nous démontrons qu'il est possible de transformer l'expertise économique en outils concrets de pilotage des compétences. Rejoindre TAKOMA nous donne une nouvelle dimension. Nous allons pouvoir déployer nos modèles prédictifs à plus grande échelle et continuer de mettre la prospective au service des réalités opérationnelles actuelles et futures des entreprises

David Ducaud, Fondateur et dirigeant de Model RH

”

1.3 Les métiers de TAKOMA

Conseil en Knowledge Management :

TAKOMA accompagne la transformation du capital connaissances en un levier concret de performance et d'innovation. À travers l'activité Conseil en Knowledge Management, les équipes TAKOMA aident les organisations à :

- Capturer et formaliser les savoirs tacites
- Structurer et rendre accessible les connaissances
- Favoriser la transmission et l'apprentissage continu
- Renforcer l'agilité et la résilience des organisations

Formation :

TAKOMA met ingénierie de formation, innovation digitale et créativité au service de l'apprentissage.

Alliance de conseil, d'ingénierie de formation et d'ingénierie pédagogique permet de concevoir des dispositifs sur mesure, ancrés dans les réalités métiers et portés par l'innovation digitale.

Communication :

L'agence de communication interne de TAKOMA accompagne les clients dans la réalisation des projets – digitaux, print ou événementiels, autour de la communication interne, externe, RH ou commerciale.

Documentation :

TAKOMA accompagne ses clients dans la structuration, la production, la publication et la gestion de leurs connaissances, avec des méthodes et les outils permettant de produire et de diffuser des documentations pérennes, fiables, accessibles facilement, centralisées, actualisées, réutilisables et internationalisées.

Ingénierie Support :

TAKOMA propose une **offre sur mesure pour la prise en charge de tout ou partie de vos fonctions Support** conjuguant agilité, maîtrise des coûts, excellence opérationnelle et sécurité des informations critiques.



1.4 Des solutions digitales innovantes au service de la RSE

Des solutions qui limitent les émissions de carbone

En mettant le digital au service de la pédagogie, TAKOMA propose des solutions limitant les déplacements des apprenants et **contribue à limiter les émissions de carbone liés aux déplacements**.

De plus, les classes virtuelles et modules e-learning **restreignent significativement le nombre d'impressions** : supports pédagogiques, documentations techniques, procédures... Sachant que les 2 principaux impacts environnementaux associés aux impressions sont la consommation d'eau et la pollution chimique (lors de la fabrication du papier), sans compter qu'il faut 2 à 3 fois son poids en bois naturel pour fabriquer le même poids de papier – toute suppression d'impression amène donc une économie d'eau, d'énergie, préserve la biodiversité et la ressource naturelle qu'est le bois.

L'apprenant au cœur de la formation

TAKOMA met l'apprenant au cœur de la réflexion et ce dès la conception. Sur le plan sociétal, **l'impact rejaillit positivement** dans les entreprises proposant une politique de formation de qualité pour leurs salariés.

Les technologies digitales renforcent la portée du message pédagogique, en complément de l'essence d'une formation de qualité (conception équilibrée, contenus adaptés et animation dynamique).

La flexibilité des cursus de formation permet **un engagement fort des apprenants** (choix du rythme, du timing, de certains sujets) en proposant des formations en distanciel sur un ensemble de larges thématiques et de configurations sur mesure.

Une meilleure accessibilité à la formation :

L'e-learning offre une possibilité d'apprendre à un plus grand nombre, notamment en gommant les problèmes d'accessibilité physique, les contraintes logistiques liés aux déplacements, en mettant à disposition une formation à distance pour tous. Pour les modules, l'application du référentiel RGAA garantit un accès facile pour tous.

Pour de nombreuses entreprises, les modules de sensibilisation et de formation sont l'opportunité de proposer des formations sur les thématiques spécifiques voire plus pointues, liées aux activités de l'entreprise, suite à un besoin clairement identifié.

La montée en compétence du plus grand nombre sur les sujets RSE

TAKOMA développe des modules de formations pour de nombreuses entreprises d'envergure internationale. Ces modules, traduits en plusieurs langues, contribuent à la montée en compétences de collaborateurs en France, en Europe et à travers le monde sur les différents sujets RSE.

Les livrables sont proposés à de nombreux salariés, et **contribuent de fait à modifier les pratiques et comportement de milliers de personnes.**



La stratégie RSE de TAKOMA s'appuie sur 4 piliers :



ENVIRONNEMENT

Réduire notre empreinte carbone, maîtriser nos consommations énergétiques.



SOCIÉTAL

Prendre soin des collaborateurs, promouvoir la diversité et l'inclusion.



GOUVERNANCE

Agir avec éthique, transparence et choisir des partenaires responsables.



NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Réduire l'impact environnemental du numérique, cœur de notre métier.



Pour TAKOMA, la RSE est une expression cohérente de ce que nous sommes : former, transmettre, accompagner : notre métier est par essence responsable. Elle prolonge naturellement notre mission d'ingénieurs de la connaissance. Nous avons donc construit notre démarche sur ces 4 piliers pour agir sur les éléments les plus impactants de notre entreprise. En 2026, nous axons également notre stratégie autour d'actions réalistes, maintenant les fondamentaux sur les axes clés. La RSE doit aller au concret, avec transparence et un pilotage défini.

Sarah OGER, Directrice Marketing & Communication



2

2 Agir avec éthique et choisir des partenaires responsables



GOVERNANCE

Agir avec éthique, transparence et choisir des partenaires responsables.

2.1 Une démarche RSE formalisée et intégrée dans la stratégie de l'entreprise

Un Audit externe sur la base de l'ISO 26000 réalisé en 2020 :

Depuis 2020, l'entreprise est fortement engagée sur les sujets RSE. Un audit RSE externe a été réalisé en suivant les grands principes de l'ISO 26000, reprenant les 7 questions centrales du référentiel. La phase de diagnostic a été réalisée sur l'ensemble de l'activité, avec un territoire géographique intégrant tous les sites.



BILAN CARBONE COMPLET TAKOMA :

1914
TCO²eq

Un Bilan Carbone complet réalisé en 2021 :

Non-soumise aux obligations réglementaires, TAKOMA a néanmoins pris l'initiative de réaliser un Bilan Carbone complet (scope 1, 2 et 3) sur l'ensemble de l'activité sur l'année 2021. Les émissions de Gaz à Effet de Serre générées par TAKOMA en 2021 ont été évaluées à 1914 tonnes de CO² équivalents (TCO²e).

Une évaluation EcoVadis régulière depuis 2014

L'organisme EcoVadis évalue différents items dans les domaines de l'Environnement, le Social et les Droits de l'homme, l'Éthique et Achats Responsables et calcule la performance de l'entreprise en matière de RSE. TAKOMA est certifiée EcoVadis depuis 2014.

En juin 2026, TAKOMA a confirmé son évaluation de 64/100, ce qui illustre son engagement sur le long terme, dans un environnement où les autres entreprises progressent également en matière de RSE.

TAKOMA SAS

Rueil-Malmaison - France | [Activités d'architecture et d'ingénierie](#)

Taille de l'entreprise : M | Périmètre d'évaluation : Entité

Score global

64/100

Percentile

64ème





Début 2025, TAKOMA renouvelle sa certification QUALIOPi pour 3 ans. À la suite de la fusion avec un autre organisme de formation en octobre 2025, **TAKOMA se transforme en multisites et entame, en juin 2026, un nouveau cycle de certification en tant qu'Organisme de Formation multisites, composé de 3 sites (Rueil, Reims et Nantes).**

Cette certification qualité est délivrée au titre des actions de formation.



Ceci atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences et valorise la qualité des offres de formation auprès des entreprises et des apprenants.

Cette certification est une reconnaissance officielle de la qualité et la conformité des prestations de TAKOMA, avec la mise en place de processus rigoureux et de bonnes pratiques pédagogiques, notamment grâce au respect de la Charte Qualité TAKOMA.

Elle démontre une volonté de rendre pérenne notre démarche d'amélioration continue.



Dans le cadre de cette démarche, nous mettons un accent particulier sur le recueil du besoin et la satisfaction des apprenants et clients qui font appel à nous. Dans le cadre des actions de formation nécessitant l'application de Qualiopi, nous sommes systématiquement **attentifs aux conditions générales d'accessibilité et/ou d'accueil lors des sessions de formation** (distancielle et présentielle). Les formateurs intervenant dans ces contextes sont sensibilisés au sujet en suivant deux modules de formation Agefiph (les fondamentaux du handicap / les différents types de handicap) et accompagnés selon leurs besoins par les Référents Handicap.



CERTIFICATION

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **Actions de formation**

2.2 Une gouvernance engagée

TAKOMA a signé la Charte des Achats Responsables et la Charte du Numérique Responsable.

Charte
RELATIONS FOURNISSEURS
ET ACHATS RESPONSABLES

INRC
Institut du
Numérique
Responsable

L'entreprise TAKOMA développe ses prestations digitales sur les sujets liés à la RSE et favorise la dimension « formation RSE » au travers de ses actions pour tous les collaborateurs de ses entreprises clientes.

En tant que concepteur de modules de formation, TAKOMA a pour objectif de développer la thématique RSE sur l'ensemble de ses offres de services et contribuer à un impact positif pour la société et l'environnement.

UI INVESTISSEMENT :

TAKOMA s'est rapprochée du fonds d'investissement UI INVESTISSEMENT fin 2022 afin d'accélérer son développement.

UI INVESTISSEMENT est une société indépendante, spécialiste du développement des entreprises, qui s'engage et s'investit, depuis plus de 50 ans, aux côtés de dirigeants de startups, PME et ETI depuis plus de 50 ans.

UI INVESTISSEMENT a élaboré une **méthodologie de démarche RSE** nommée « **TRAJECTOIRE ESG** » qui garantit son positionnement engagé en matière RSE. Cette démarche est **certifiée par BUREAU VERITAS**.

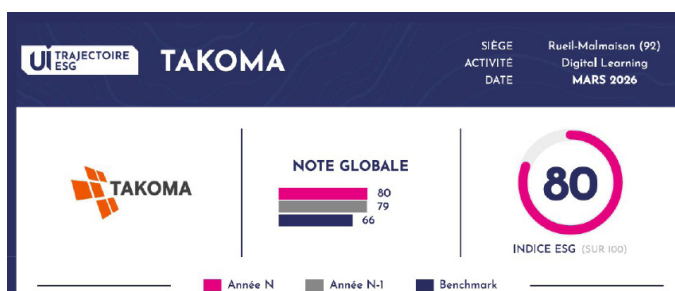
Membre de l'*Initiative Climat International*, UI se mobilise dans la lutte contre le changement climatique pour contribuer à l'atteinte des objectifs fixés lors de la COP21.



UI Investissement est également membre de **l'Initiative Climat International** et se mobilise dans la lutte contre le changement climatique afin de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par la COP21.

TAKOMA est portée par cette structure et les experts d'UI INVESTISSEMENT pour la définition des orientations stratégiques et ses engagements RSE.

Lors de la dernière évaluation d'UI Investissement début 2026, **TAKOMA a reçu la note de 80/100** pour sa performance « Trajectoire ESG », évaluation en légère augmentation par rapport à 2024, et de **+14 points par rapport aux entreprises évaluées par UI investissement sur ces mêmes critères ESG** (social, gouvernance, environnement et parties prenantes). Pour la 4ème année consécutive, TAKOMA a amélioré sa note.



ESFIN Gestion dans le capital de TAKOMA :

ESFIN Gestion est une société de gestion agréée AMF, filiale du Crédit Coopératif - BPCE, dédiée à l'accompagnement long terme en fonds propres des entreprises non cotées à impact.

ESFIN Gestion est le partenaire en capital investissement des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire.

"L'équipe possède une connaissance fine des acteurs du secteur, une parfaite maîtrise des opérations de haut de bilan, un attachement fort aux valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire et une philosophie d'investissements qui veille au-delà de l'aspect économique, au caractère humain, équitable et durable des projets financés".

(Source : <https://www.esfingestion.fr/accueil.html>)

La Gouvernance TAKOMA en 2025 :

Le Conseil de Surveillance est composé de 6 membres dont 2 femmes soit un **effectif féminin à 33%**. Un **nouveau membre indépendant a intégré le Conseil courant 2025**, ce qui **renforce la transparence et l'indépendance**.

3

Prendre soin des collaborateurs, promouvoir la diversité et l'inclusion



SOCIÉTAL

Prendre soin des
collaborateurs,
promouvoir la
diversité et
l'inclusion.

3.1 Le respect de l'individu et de ses droits fondamentaux

TAKOMA a édité sa Charte Éthique

Éditée en 2023, la Charte Éthique TAKOMA rappelle les valeurs que porte l'entreprise. C'est un guide de bonnes pratiques. Elle donne la bonne conduite à suivre, notamment en cas de manquement aux règles de bonne conduite dans la gestion des affaires. L'objectif est de prévenir tout acte de corruption ou comportement inapproprié.

Dans un souci de transparence, TAKOMA encourage tout collaborateur ou toute personne en relation avec l'entreprise à remonter un manquement aux règles de bonnes conduites précisées dans la Charte Éthique.

Prévenir la discrimination et le harcèlement

Une rubrique concernant la lutte contre le harcèlement et la discrimination est présente dans la Charte Éthique. Toutefois, ce sujet fait l'objet d'un traitement spécifique afin d'assurer une confidentialité optimale pour les personnes concernées.

Une Référente Harcèlement, membre du CSE, est formée et peut intervenir pour tout salarié(e) confronté(e) à un problème de harcèlement. 2 personnes des Ressources Humaines sont également en support.

Une communication spécifique a été diffusée à l'ensemble des collaborateurs. Aucun cas de harcèlement n'a été identifié depuis la mise en place des mesures préventives.

La lutte contre la précarité et la discrimination à l'embauche

L'entreprise s'est toujours attachée à **pérenniser les emplois** et à lutter contre la précarité. Le groupe TAKOMA compte 240 salariés en 2025, effectif stable par rapport à 2024 à périmètre constant.

L'entreprise a pour principe de **recourir au maximum au CDI**, ce qui constitue une politique de recrutement forte en matière de lutte contre la précarité, politique saluée par les collaborateurs.

CHEZ TAKOMA, 98 % DES SALARIÉS SONT EN CDI.

Pour l'année 2025, TAKOMA affiche un **turnover total moyen de 18,50%, en baisse de manière très significative sur les 3 dernières années.**

TAKOMA valorise ses talents en interne et fait appel à la sous-traitance uniquement pour des prestations en complémentarité des compétences internes.

TAKOMA lutte **contre toute discrimination dans le cadre des recrutements.**

“ Nous valorisons la diversité et encourageons les candidatures de toutes personnes, quel que soit leur genre, leur origine, leur handicap ou toute autre caractéristique
Extrait d'offres d'emploi TAKOMA ”

“ Notre équipe recrutement est sensibilisée aux thématiques RSE et chaque nouveau collaborateur de l'équipe est spécifiquement formé aux enjeux de la non-discrimination. Le marché de l'emploi reste tendu sur les métiers d'expertise de TAKOMA (ingénierie notamment), il est donc important de diversifier les modalités et les canaux de recrutement pour capter un vivier riche, inclusif et proposer des solutions pertinentes et créatives à nos clients.
Frédérique BASTIEN, Responsable Recrutement chez TAKOMA ”

Inclusion des personnes en situation de handicap et/ou en situation de fragilité

L'entreprise a nommé **2 Référents Handicap**.

En 2025, la part des salariés en situation de handicap est de **0,87%**.

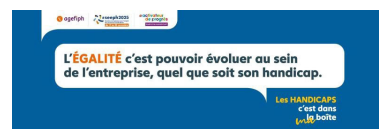
TAKOMA est **activateur de progrès**. En effet, en 2025, nous avons rejoint la communauté animée par l'Agefiph, réunissant les entreprises, organismes, institutions ou associations qui croient à l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi, quelle que soit leur taille, leur secteur d'activité, leur niveau d'engagement.



TAKOMA a participé à « La Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées 2025 » (SEEPH) du 17 au 23 novembre 2025, dédiée cette année à la thématique « Handicaps et emploi : l'égalité pour toutes et tous ! ».

Chez TAKOMA, elle s'est caractérisée par de la pédagogie ludique :

- Webinaires de sensibilisation de l'Agefiph en direct ou en replay autour de l'accessibilité, le handicap et le collectif, la co-construction, pour donner de la visibilité à une diversité de réalités ;
- Témoignages de personnes en situation de handicap en entreprise ;
- Serious et escape games autour de la sensibilisation, pour apprendre en s'amusant, avec une compétition



Égalité professionnelle F/H

En 2019, l'entreprise TAKOMA a mis en place un plan d'actions dans le cadre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Ce plan d'actions s'inscrit dans le cadre de l'article L.2242-17 du code du travail. L'entreprise a également signé l'Accord du 27 octobre 2014 relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, de la convention collective Syntec.

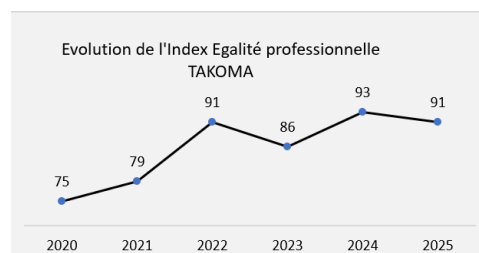
En 2025, les **femmes représentent 42% de l'effectif total**, dans un secteur d'activité, le digital, où les femmes sont souvent sous-représentées.



**LES FEMMES REPRÉSENTENT
42 % DE L'EFFECTIF TOTAL.**

L'entreprise veille à ce que les offres d'emplois s'adressent indifféremment aux femmes et aux hommes, et veille à ce qu'il n'y ait pas de discrimination dans l'évolution salariale.

L'entreprise publie de manière transparente **son index d'égalité professionnelle, qui est de 91/100 en 2025.**



L'entreprise suit également **l'indice d'écart moyen non ajusté des rémunérations** entre les genres qui est de **0,07 en 2025** (par rapport à 0,27 en 2024).

En 2025, **la représentativité des femmes aux postes à responsabilité s'est améliorée** : 46% des postes à responsabilité (statut cadre) sont pourvus par des femmes (ce chiffre n'était que de 33% en 2024).

Le comité de Direction, qui est la plus haute instance représentative dans l'entreprise, comprend 25% de femmes.



Avec 42% de femmes dans les effectifs (+7% vs 2025), le maintien de notre index égalité hommes femmes supérieur à 90/100, nous poursuivons nos efforts dans le déploiement de notre politique RSE. En 2026, nous nous concentrons sur la mise en place des directives sur la transparence des rémunérations, sur le déploiement structuré du plan de développement des compétences et sur l'insertion de personnes en situations de handicap.

Notre conviction profonde est plus que jamais présente cette année : la diversité de nos collaborateurs et un environnement de travail clair et bienveillant sont clés pour la réalisation de nos ambitions.



Martin CHESNAY, Directeur des Ressources Humaines (par intérim)

3.2 Les relations et conditions de travail

La qualité de vie et le bien-être au travail

Le siège à SEINEWAY (Rueil) regroupe toutes les équipes sur un seul plateau de 1000m², avec l'avantage d'améliorer **la cohésion et la collaboration entre les équipes**.

Avec un maximum de lumière naturelle, des aménagements en open-space modernes et des espaces collaboratifs répartis à travers l'étage, ce nouvel espace permet une meilleure qualité et de vie au travail (QVT) pour les collaborateurs.

Des services, tels qu'une salle de sport, un espace spa et un espace récréatif sont également mis à leur disposition.

Les collaborateurs de Nantes sont localisés sur l'île de Nantes à la Prairie au Duc. Cet espace de travail et de vie est tout à fait en ligne avec les valeurs de qualité de vie et bien-être au travail souhaitées par les collaborateurs et encouragées par les dirigeants. La gare située à proximité encourage de prendre les transports en communs. Il est également facile de venir à vélo.

TAKOMA met en place des actions visant à lutter contre le stress et favoriser le bien-être au travail. Des **fiches de recommandation sur les bonnes postures** à adopter, comment se reposer les yeux, comment alterner les différentes tâches au travail sont disponibles dans les bureaux. Ceci prévient les lésions possibles sur les différents lieux de travail.



La **Charte de télétravail TAKOMA**, réactualisée en 2023, met l'accent sur les aspects qualité et bien-être au travail pour les salariés.

100 % DES COLLABORATEURS BÉNÉFICIENT DE TÉLÉTRAVAIL PARTIEL.

Évènements et cohésion d'équipe

Des évènements et rencontres viennent renforcer la cohésion des équipes tout au long de l'année.

Après le séminaire qui a réuni l'ensemble des collaborateurs TAKOMA à Orléans et la soirée d'inauguration des nouveaux locaux de Rueil en septembre 2024, l'année 2025 s'est avérée être également une année riche en évènements de cohésion entre les équipes.



Séminaire annuel – juin 2024 (Rueil Malmaison)

A l'occasion des 25 ans de TAKOMA, une soirée entre collaborateurs a été organisée. Un voyage à Séville, proposé par le CSE, a eu lieu du 3 au 6 juillet 2025 et a rencontré un vif succès.



Un séminaire de formation pour les managers s'est déroulé sur une période de 2 jours, l'occasion d'échanger et partager les bonnes pratiques.

De façon bimensuelle, sont animés les « Mercredi de l'Inno », ateliers d'une vingtaine de minutes qui présentent les résultats de veille sur des sujets d'innovation (technologique ou autre), occasionnellement avec l'intervention de partenaires extérieurs.



La politique formation et le développement des compétences

En 2025, le budget Formation TAKOMA représente 0,73% de la masse salariale.

Sur 2026, l'entreprise développe l'**Akadémie TAKOMA**, cadre permettant la nouvelle politique de formation pour les salariés TAKOMA.

L'Akadémie est la plateforme LMS interne dédiée à l'apprentissage et au développement des compétences des collaborateurs TAKOMA, bâtie sur sa solution auteur LMS WPrime. Elle est accessible à l'ensemble des collaborateurs TAKOMA, internes ou externes, ainsi qu'aux collaborateurs d'Excellens Formation.

Il y a actuellement 4 rubriques disponibles :

- **“Mes formations”** : pour découvrir les formations qui ont été assignées par un manager ;
- **“Catalogue”** : pour consulter l'intégralité des formations disponibles ;
- **“Mercredis de l'Inno”** : pour retrouver tous les replays du rendez-vous innovation de TAKOMA ;
- **“FAQ”** : pour répondre aux éventuelles questions.

Les collaborateurs TAKOMA ont actuellement 6 formations à leur disposition :



- « **Adoptons l'IA** » : un parcours de 3 modules pour maîtriser les fondamentaux de l'IA, interagir avec et en adopter un usage éthique ;



- « **Découverte du digital learning** » : un module pour onboarder un chef de projet digital learning sur les enjeux et parties prenantes de son rôle ;



- « **La RSE** » : un parcours de 2 modules pour aider à comprendre la notion de RSE et expliquer la démarche spécifique de TAKOMA ;



- « **La sécurité de l'information** » : un module pour comprendre les enjeux, identifier les risques et appliquer les bonnes pratiques, développé en partenariat avec la DSI ;



- « **RGPD** » : un module programmé à l'arrivée de tout nouveau collaborateur pour sensibiliser aux obligations de cette réglementation ;



- « **Vers une IA éthique et responsable** » : un module pour comprendre les raisons de l'encadrement de l'IA et s'appropriier les règles à suivre au quotidien.

La gestion des carrières

Des **entretiens d'évaluation** ont lieu systématiquement tous les ans pour chaque salarié. Le « Guide du collaborateur » est remis à chaque salarié afin de préparer son entretien. La trame d'entretien est disponible et la responsable des Ressources Humaines envoie systématiquement un mail avec les explications nécessaires et les timings afin d'assurer le bon déroulement de l'ensemble des entretiens.



PROMOUVOIR LA MOBILITÉ INTERNE

Tout collaborateur TAKOMA peut remplir et proposer sa candidature sur le Portail interne TAKOMA dédié.

TAKOMA propose des formations adaptées pour les salariés en évolution de poste.

4

La politique de sécurité des systèmes d'information et la protection des données

4.1 Actions de prévention et de sensibilisation pour la sécurité des données



NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Réduire l'impact environnemental du numérique, cœur de notre métier.



La Politique de Sécurité du Systèmes d'Information de TAKOMA définit les objectifs de sécurité à atteindre et les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

Le système d'information comprend tous les équipements et les moyens informatiques et de télécommunication permettant de collecter, stocker, traiter et transmettre de l'information.

Un **audit externe** a été réalisé par la société CNC Expertise fin 2024 visant à améliorer la sécurité des systèmes d'information.

CNC Expertise a fait des recommandations de plans d'actions qui ont été reprises par les équipes TAKOMA. Une roadmap a été établie début 2026 par le service DSI avec un plan d'actions pour prévenir tout risque d'incident en matière de **cybersécurité**.



La cybersécurité est aujourd'hui un pilier stratégique pour TAKOMA : protéger nos données, celles de nos clients et la continuité de nos activités est une responsabilité quotidienne. Pour 2026, notre priorité est de renforcer notre culture de la sécurité en interne — sensibilisation des collaborateurs, structuration de notre dispositif de gestion de crise et consolidation de notre conformité — pour faire de chaque collaborateur un acteur de notre résilience numérique.

Michel SOUZA, Directeur des Systèmes d'Information



La **charte informatique** a été éditée et est à disposition des fournisseurs, clients et toute personne souhaitant en prendre connaissance.

Les 2 **référents RGPD** communiquent de façon régulière à l'ensemble du personnel sur les thématiques liés à la sécurité des données :

- Le process de gestion des violations de données personnels
- La gestion et conservation des mails personnels
- Le process de gestion des droits des personnes.

Une procédure d'alerte est en place.

Les alertes sont consignées dans le fichier de gestion des violations de données sur la plateforme.



Dans le cadre de mes missions, la protection des données personnelles est intégrée de manière concrète dans les pratiques de TAKOMA. Les équipes sont régulièrement sensibilisées aux enjeux du RGPD et appliquent les bonnes pratiques dès la conception des projets clients, qu'il s'agisse de la gestion des données d'apprenants, des plateformes numériques ou des outils collaboratifs. Cette démarche contribue à renforcer la confiance de nos clients et à sécuriser nos activités au quotidien.

Arnaud MARTY, Référent RGPD chez TAKOMA



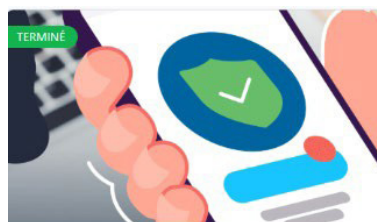
Des **modules de sensibilisation** sur les enjeux liés à la **RGPD, la protection des données et la cybersécurité** font partie des **modules de formation obligatoires** pour tous les salariés en 2026.

Une communication sur les bonnes pratiques de Sécurité de l'information est affichée dans les bureaux.



RGPD

La sensibilisation au RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données - est une formation obligatoire...



La sécurité de l'information

La sécurité de l'information n'est pas qu'une solution informatique qui s'achète, elle doit être complétée par...

4.2 Stockage et sécurité des données



Un **process archivage** est en place pour l'ensemble des documents TAKOMA.

Les arbitrages de TAKOMA au sujet des choix d'hébergement des données de l'entreprise tiennent compte de **critères de conformité en matière de sécurité de l'information et de critères environnementaux propres aux data centers**.

Pour **garantir la sécurisation de ses données et celles de ses clients**,

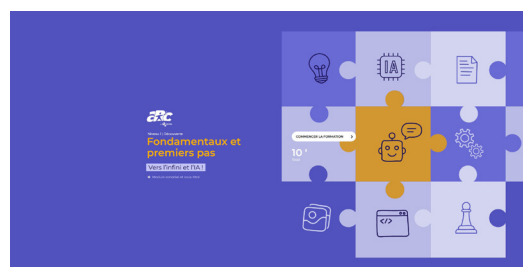
TAKOMA choisit des partenaires experts dans la gestion et le stockage des données, garantissant des hébergeurs basés en France et en Europe, doté d'un fonctionnement en ligne avec les **exigences de sécurité obligatoires** et qui affichent une **efficacité énergétique** et des normes environnementales RSE.

4.3 Les bonnes pratiques de l'IA

L'Intelligence Artificielle (IA) fait partie intégrante des enjeux du Numérique Responsable, sur les 3 volets : impact sociétal, éthique, et environnement.

TAKOMA œuvre pour une IA utilisée de manière sécurisée et transparente.

Des **modules de formation spécifiques sur l'Intelligence Artificielle** ont été déployés par les experts TAKOMA. Ils reprennent les enjeux liés à l'utilisation et les aspects éthiques de l'IA.



L'IA occupe une place croissante dans nos projets, mais son utilisation s'inscrit chez TAKOMA dans une démarche de numérique responsable. Nous cherchons à exploiter son potentiel pour améliorer la productivité, la qualité des contenus et le partage des connaissances, tout en restant vigilants sur les questions de confidentialité, de pertinence des usages et de maîtrise des ressources numériques. Cette approche permet d'encourager une innovation utile, raisonnée et créatrice de valeur. Afin d'accompagner cette évolution, nous avons rapidement défini un cadre d'usage au travers d'une charte d'utilisation des IA génératives, permettant de sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques et aux enjeux de sécurité, de confidentialité et d'éthique.

Arnaud MARTY, Directeur IT & Innovation chez TAKOMA



5

Réduire notre impact carbone

maîtriser nos consommations énergétiques

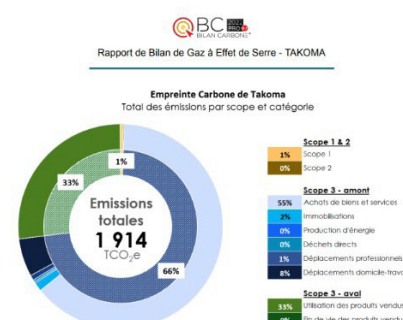


ENVIRONNEMENT

Réduire notre empreinte carbone, maîtriser nos consommations énergétiques.

5.1 Bilan des émissions de gaz à effet de serre

TAKOMA a réalisé un bilan de son empreinte environnementale complet (Scope 1, 2 et 3) en 2021. Les émissions GES totales de l'entreprise : 1914 TCO_{2e}.



Source : Extrait Rapport Bilan GES
- TAKOMA - Année 2021

5.2 Maîtriser la consommation d'énergie électrique

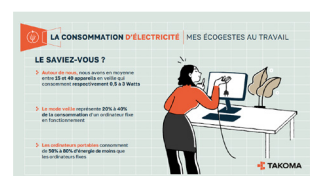
Pour l'ensemble du Groupe TAKOMA, la consommation énergétique est de **178 473 kWh** soit une augmentation de 40% par rapport à 2024 (due à l'intégration de nouvelles entités au sein du groupe TAKOMA, notamment Excellens Formation).

Les locaux de Rueil bénéficient de 100% d'énergie renouvelable certifiée.

Pour l'ensemble des sites TAKOMA, la part des énergies renouvelables est de 40% en 2025 (soit le % de superficie du siège social rapporté aux autres sites de TAKOMA).

L'entreprise prône un usage raisonné du chauffage et de la climatisation. Le site de Rueil-Malmaison a mis en place un système de réglementation de température (GTB) avec consignes standardisées de 19°C l'hiver et 26°C l'été, pour limiter la consommation.

À disposition de l'ensemble des collaborateurs TAKOMA, les écogestes rappellent les recommandations et consignes à suivre (ex : coupure des systèmes la nuit, en cas d'absence prolongée). Plus largement, la maîtrise de la consommation d'électricité due à l'utilisation des équipements informatiques concerne tous les collaborateurs, quel que soit le lieu de travail.



5.3 Réduire l'empreinte carbone



Promouvoir les mobilités douces :

La part de l'empreinte carbone des déplacements liés à l'activité et aux prestations rendues est de **8%** sur le total des Émissions de Gaz à Effet de Serre (Source : Bilan Carbone 2021 – NO2W).

Les dirigeants de TAKOMA ont toujours fait le choix de localisation facilitant la mobilité pour les arbitrages de nouvelles localisations de bureaux (que ce soit Nantes, Rueil ou Mérignac).

Les collaborateurs de l'agence de Nantes sont à proximité de la gare, ce qui encourage de prendre les transports en communs. Il est également **très facile de se rendre au bureau venir à vélo** et beaucoup de collaborateurs ont choisi cette option.

Depuis le déménagement du siège à Rueil (septembre 2024), les collaborateurs bénéficient d'un **parking vélos** et ont à disposition un service de location de vélos électriques. Des **places de parking dédiées pour véhicules électriques** sont disponibles. Le siège est à moins de 10 minutes à pied du RER A.

L'agence de Mérignac, inaugurée courant 2024, est facilement accessible en transports en commun (2 lignes de tram). Elle dispose de places de parking 2 roues ainsi que des possibilités de branchement pour véhicules électriques.



Initiative Café Machin à Nantes :

Grâce à sa collaboration avec Café Machin, l'agence de Nantes a économisé 630 Kg de CO²eq sur l'année 2025, soit l'équivalent d'un trajet Paris-Rome en avion A/R.



À l'initiative de l'un de nos collaborateurs, nous avons décidé d'abandonner les dosettes de café, peu écologiques et non recyclables, au profit d'une machine à café en grains.

Nous avons sélectionné un torréfacteur local qui nous a présenté différentes références et organisé une dégustation afin de choisir le café le plus adapté à nos goûts. Le résultat est très positif : le café est de meilleure qualité, plus agréable à déguster et plus digeste, tout en restant à un coût équivalent.

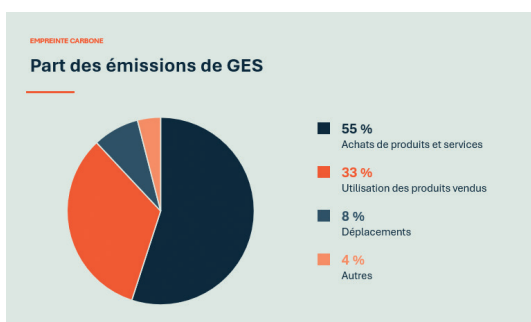
Une belle initiative, à la fois responsable et conviviale, dont l'ensemble des collaborateurs se réjouit.

Olivier SOLER, Responsable de l'Agence de Nantes



6

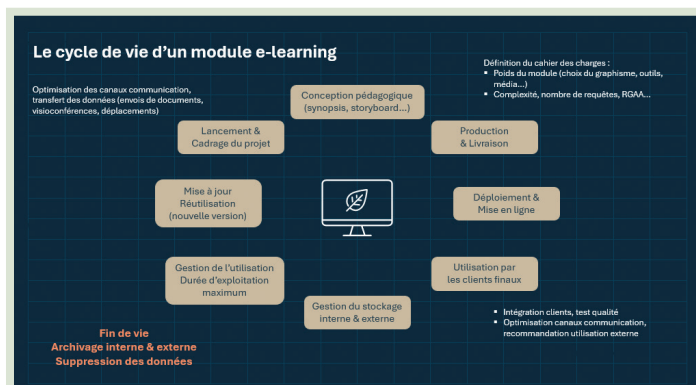
Réduire l'impact environnemental du Numérique, cœur du métier de TAKOMA



88% DE L'EMPREINTE CARBONE EST LIÉE À L'ACTIVITÉ SUR LE NUMÉRIQUE. PLUS DE LA MOITIÉ EST IMPUTÉE AUX ACHATS ET SERVICES NUMÉRIQUES.

6.1 Numérique responsable et Écoconception

Un **Module Bas Carbone « éco-conçu »** a été développé. Il mesure les économies possibles avec la **mise en place de bonnes pratiques**, d'arbitrages au niveau du choix du graphisme, des media, et ce, dès le lancement du projet jusqu'à la fin de vie du module. Le projet prend en compte toutes les étapes du cycle de vie du module.



Les données mesurées donnent certains écrans du « module test » **jusqu'à 2 fois plus léger que le « module standard »**. (*)

(*) Sources Greenspector, GreenIT, Ecoindex



Les **guides de bonnes pratiques d'un module éco conçu** reprennent les différentes phases, du démarrage jusqu'à la fin de vie du module mettant le client et l'apprenant au cœur de la réflexion.

- **ANTICIPATION** → Réfléchir au démarrage (quel serait le module e-learning écoconçu idéal pour cette prestation ?)
- **DON'T START FROM SCRATCH** → Réutiliser l'existant quand c'est possible
- **REDUCTION / COMPRESSION** → pour tous les éléments média
- **OPTIMISATION / SIMPLICITÉ / SOBRIÉTÉ** → Aucun élément inutile / moins de requêtes

Les guides de bonnes pratiques sont disponibles pour tous les utilisateurs (responsables de projet, concepteurs, illustrateurs, graphistes, techniciens informatiques, développeurs).



6.2 Gestion des déchets des équipements informatiques

TAKOMA collabore avec l'**Association VIDEAL 78, entreprise adaptée dans le domaine des DEEE** (recyclage des déchets électroniques et électroménagers), pour la collecte et la gestion de ses équipements en fin de vie.

VIDEAL est une société engagée, certifiée ISO 9001 (Qualité) et ISO 14001 (Management environnemental), évaluée « RSE Engagée » par EcoVadis, et désignée « Entreprise Innovante » par BPI France.

En choisissant VIDEAL, TAKOMA participe : « à la sauvegarde des ressources des générations futures en réduisant le nombre de déchets enfouis et incinérés. A la création d'emplois locaux et durables, non délocalisables, et plus particulièrement pour des personnes en situation de handicap, ayant des difficultés d'accès à l'emploi. »

(Source : <https://www.groupevideal.net/>)

L'éthique dans les relations d'affaires

7.1 Prévention de la corruption

La **Charte Éthique de TAKOMA** reprend l'ensemble des sujets : santé et sécurité, prévention pour l'intégrité des personnes, bonne gestion dans la conduite des affaires, ainsi que les engagements de TAKOMA en matière de stratégie RSE.

Elle encourage un comportement responsable et exemplaire et donne la conduite à suivre dans le cas où une situation, un comportement inapproprié se présente ou tout autre manquement aux règles de bonnes conduites.

En complément de cette Charte, TAKOMA a mis en place une procédure de système d'alerte et de suivi.

L'entreprise n'a connu **aucun litige des affaires** et n'a eu affaire à aucun litige significatif ces dernières années, y compris en 2025, quelle que soit la nature : violation des principes de bonne gouvernance, conflit d'intérêt, extorsion, blanchiment, fraude, corruption ou tentative de corruption...

7.2 L'éthique et la confidentialité

Comme stipulé dans sa Charte Éthique, concernant le caractère sensible des informations chez certains Grands Comptes, les collaborateurs TAKOMA peuvent être amenés à signer une clause de confidentialité. Cette clause de confidentialité doit être strictement respectée par tout signataire, quel que soit son statut dans l'entreprise et la nature de son contrat de travail (CDI, CDD, stagiaire, alternant).

Pour chaque prestation, les conditions générales d'achat de prestations sont définies et conclues entre TAKOMA et le prestataire. Le contrat signé a pour objet de définir : l'obligation de confidentialité qui s'impose au prestataire dans le cadre des échanges concernant les projets et l'exécution de la prestation, les modalités de cession par le prestataire à TAKOMA des sources des livrables, les modalités de non-sollicitation de la clientèle de TAKOMA directement par le prestataire.



LE CONTRAT CADRE PRESTATAIRE DE TAKOMA A ÉTÉ RÉACTUALISÉ EN 2025

L'intérêt général

TAKOMA a collaboré avec **COPIVER** ces 2 dernières années pour la réalisation de supports de communication. COPIVER, entreprise adaptée, fait appel à des personnes en situation de handicap pour des travaux de reprographie.

TAKOMA a versé sous forme de **dons à des associations** l'équivalent d'un montant de 5000€ en 2025.

— Mécénat & Engagement Solidaire :

Afin de soutenir des causes et des initiatives qui portent les valeurs de l'entreprise, début 2026, TAKOMA officialise sa politique « Mécénat & Engagement Solidaire ».

Cette nouvelle politique pose des critères clairs, un processus transparent, et donne à chaque salarié TAKOMA la possibilité de porter une initiative, implication dans une association solidaire, un projet lié à un territoire, une cause solidaire.

Cette politique de mécénat est portée par Sarah OGER, Directrice Marketing et Communication.

“

TAKOMA au fil des années s'est engagé via du mécénat financier ou de compétences dans différents projets : soutien aux jeunes éloignés de l'emploi, projets sportifs ou de compétition... Pour aller plus loin dans la démarche et s'assurer de toujours rester en alignement avec les valeurs et objectifs de TAKOMA, il nous semblait crucial de formaliser nos convictions dans une politique de mécénat et d'engagement solidaire. Celle-ci établit des procédures et critères, pour nous permettre à terme de monter en maturité sur le sujet.

Sarah OGER, Directrice Marketing & Communication

”

**Si vous avez des questions concernant ce rapport
RSE 2025 ou plus largement concernant
la démarche RSE de TAKOMA, n'hésitez pas
à vous rapprocher de la Direction Marketing &
Communication ou de la Référente RSE
(marie.blanquart@takoma.fr)**



<https://www.takoma.fr/contact/>

Rapport RSE 2025 © TAKOMA
TAKOMA SAS au capital de 1 502 274 €
N° SIRET : 429 670 839 00118
Immeuble SEINEWAY, 12-14 rue Louis Blériot,
92500 Rueil-Malmaison